



ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER DUO / 12 €



Période du 30 mars 2026 au 27 septembre 2026

Semaine n°14 à semaine n°39

Horaires de distribution : 10h30 à 17h00

SAINT JULIEN - MERCREDI



NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

n° : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 3 semaines durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Je serai absent 4 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Date	01/04	08/04	15/04	22/04	29/04	06/05	13/05	20/05	27/05	03/06	10/06	17/06	24/06

Semaine	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Date	01/07	08/07	15/07	22/07	29/07	05/08	12/08	19/08	26/08	02/09	09/09	16/09	23/09

Je règle donc :

* cocher la case correspondante

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

26 paniers en 6 prélèvements (pas d'absence)
25 paniers en 6 prélèvements (1 absence)
24 paniers en 6 prélèvements (2 absences)
23 paniers en 6 prélèvements (3 absences)
22 paniers en 6 prélèvements (4 absences)

Légende calendrier :

: vacances scolaires

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...) je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles _____

et à quelle fréquence _____

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 € 50 € 100 € autre, précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB si changement de coordonnées bancaires et/ou nouvel abonnement)

Bon pour accord : (date et signature)

Don

chèque